

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 35	Absent(s) excusé(s) : 7	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 12 septembre 2017

Vote(s) pour : 36
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 18 septembre 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-09-18-BD-28 :

Subventions aux travaux de réhabilitation de la copropriété ' Fantenotte ' située boulevard d'Alsace et rue du Bourbonnais à Metz-Borny.

Rapporteur : Monsieur Fabrice HERDE

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,
VU le Programme Local de l'Habitat 2011-2017 de Metz Métropole approuvé par le Conseil de Communauté du 11 juillet 2011 et notamment sa fiche action n°16 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* »,
VU le règlement particulier d'intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 18 mai 2015,
VU la demande transmise par l'Agence Nationale de l'Habitat par courrier en date du 10 juillet 2017 concernant le soutien aux travaux de réhabilitation de la copropriété « Fantenotte » située boulevard d'Alsace et rue du Bourbonnais à Metz-Borny,
VU le montant global des travaux subventionnables de 129 321 €,

DECIDE de participer à la réhabilitation de la copropriété « Fantenotte » située boulevard d'Alsace et rue du Bourbonnais à Metz-Borny à hauteur de 10% des travaux subventionnables, soit 12 934 € au maximum, répartis comme suit :

Type de Travaux	Adresse immeuble	Montant des travaux subventionnables	Subvention Metz Métropole
Sécurisation du hall d'entrée 1	1 bd d'Alsace METZ BORNLY	14 696 €	1 470 €
Sécurisation du hall d'entrée 3	3 bd d'Alsace METZ BORNLY	8 373 €	837 €

Sécurisation du hall d'entrée 5	5 bd d'Alsace METZ BORN	14 696 €	1 470 €
Sécurisation du hall d'entrée 7	7 bd d'Alsace METZ BORN	14 696 €	1 470 €
Sécurisation du hall d'entrée 12	12 rue du Bourbonnais METZ BORN	9 703 €	970 €
Sécurisation du hall d'entrée 13	13 bd d'Alsace METZ BORN	14 696 €	1 470 €
Sécurisation du hall d'entrée 15	15 bd d'Alsace METZ BORN	14 696 €	1 470 €
Sécurisation du hall d'entrée 17	17 bd d'Alsace METZ BORN	14 696 €	1 470 €
Sécurisation du hall d'entrée 19	19 bd d'Alsace METZ BORN	8 373 €	837 €
Sécurisation du hall d'entrée 21	21 bd d'Alsace METZ BORN	14 696 €	1 470 €

DECIDE d'affecter 12 934 € sur l'autorisation de programme 2017 de 2 000 000 € consacrée au logement social pour financer les travaux précitées.

Pour extrait conforme
Metz, le 20 septembre 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



Résumé de l'acte

057-200039865-20170918-09-2017-DB28-DE

Numéro de l'acte : 09-2017-DB28
Date de décision : lundi 18 septembre 2017
Nature de l'acte : Délibérations
Objet : Subventions aux travaux de réhabilitation de la copropriété « Fantenotte » située boulevard d'Alsace et rue du Bourbonnais à Metz-Borny
Classification : 8.5 - Politique de la ville-habitat-logement
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 20/09/2017
Numéro AR : 057-200039865-20170918-09-2017-DB28-DE
Document principal : ERDP28.pdf

Historique :

20/09/17 15:27	En cours de création	
20/09/17 15:27	En préparation	Catherine DELLES
20/09/17 15:30	Reçu	Catherine DELLES
20/09/17 15:32	En cours de transmission	
20/09/17 15:35	Transmis en Préfecture	
20/09/17 15:40	Accusé de réception reçu	